

**Bulletin d'adhésion à
l'Union Syndicale de la
Psychiatrie**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Adhère à l'U.S.P.

- 200 €
 100 € (1^{ère} adhésion)
 300 € (adhésion de soutien)

ARGUMENT

A l'heure où l'austérité semble la règle imposée par les politiques néolibérales dont la doxa économique envahit de plus en plus le champ social, marchandisant à tout va la santé et les services publics, nous avons sans doute à redéfinir les rapports que nous entretenons avec cette société aux valeurs bouleversées, qui dénie parfois ses fondamentaux pour régresser dans un formalisme quelque peu inquiétant.

Ces renversements de paradigmes vont-ils aussi nous amener à modifier notre économie... psychique ?? Le sens de nos pratiques, voir l'objet de la psychiatrie elle-même, dont nous observons déjà la dérive sécuritaire bien avant la situation actuelle, risque-t-il de s'en trouver changé ?

La question du rapport au politique se repose à nouveau pour les psychiatres et la psychiatrie, tant dans les choix singuliers que chacun est amené à faire en regard de l'urgence de son état, qu'au niveau de la représentation de syndicats dont le rôle, corporatiste et/ou politique, demeure sans cesse à définir face à des politiques de santé de plus en plus « Hostéritaires »...

Tel sera le sujet du 31^e congrès de l'USP, dont nous vous invitons à partager les travaux.

Renseignements sur le congrès :

au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél. : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

contacts pendant le congrès uniquement :

Martine Bourlier 06 70 26 71 53

Alain Chabert 06 48 56 93 09

**31^{ème} Congrès annuel
de l'**



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

PARIS

4, 5 et 6 mars 2016

**LES PSYCHIATRES, LES
SYNDICATS, LA SOCIÉTÉ
ET L'AUSTERITÉ**

Lieu du congrès :

Institut théologique protestant

83 boulevard Arago

75014 PARIS

Métro St Jacques ou Denfert-Rochereau

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatries en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SNPP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSED)
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

PROGRAMME

Vendredi 4 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport de trésorerie
- rapport moral

- 14 heures à 17 heures

L'action syndicale : solution politique ?
Echanges avec d'autres organisations et syndicats : CGT, NSED, SMG, Sud santé sociaux.

20 h 00 Débat :

A l'Institut théologique protestant

Emancipations

La visée émancipatrice est-elle nécessaire aux soins ?

Avec Philippe Gasser, Franck Chaumon, Manolis Kosadinos, Claire Gekiere, un membre du SMG

Samedi 5 mars

- 10 heures à 12 h 30

Actualités et loi de santé.

- 14 h 30 à 17 h 30

Indépendance professionnelle et mode de rémunération. Ont été invités : AFFEP, SMG, SNPP, SPH, SPEP

Dimanche 6 mars

10 heures à 13 heures

Vote des motions

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 100 € (L'inscription au congrès ne comprend pas les repas).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)